

Les huit intercommunales mixtes wallonnes d'énergie se regroupent au sein d'ORES

Louvain-la-Neuve - 6 décembre 2013

Hier, les huit intercommunales mixtes de distribution d'électricité et de gaz naturel de Wallonie – Ideg, IEH, IGH, Interlux, Intermosane, Interest, Sedilec et Simogel – ont fusionné pour se regrouper sous la bannière d'ORES. Une étape fondamentale est franchie pour l'avenir de la distribution d'énergie en Wallonie.

Face à la véritable révolution qui impacte le secteur de la distribution d'électricité et de gaz naturel (développement du renouvelable, productions décentralisées, réseaux et compteurs intelligents, maintien de la qualité des réseaux, etc.), ORES et ses huit actionnaires intercommunaux ont décidé, il y a plusieurs mois, d'engager un projet de fusion afin de se préparer aux grands enjeux stratégiques à venir.

À l'issue du processus de consultation des communes, les assemblées générales réunies par les huit intercommunales pour se prononcer sur cette fusion se sont tenues du 25 novembre au 5 décembre 2013. Toutes ont approuvé le projet à l'unanimité ou à une très large majorité.

Pour les ménages, les entreprises, comme pour les villes et communes qui recourent aux infrastructures d'ORES, ce regroupement est le gage d'un service performant, en mesure de s'adapter aux évolutions du secteur, avec des coûts maîtrisés. Pour l'économie wallonne, la fusion permet la consolidation d'une entreprise forte de 2.350 collaborateurs, desservant 197 communes, investissant en moyenne 250 millions d'euros par an et dégageant un chiffre d'affaires consolidé de plus de 950 millions d'euros. L'opération lui permettra de se doter plus aisément des moyens nécessaires à son développement futur et de contribuer de la sorte au développement économique de la Wallonie. Enfin, la fusion s'inscrit dans une démarche de simplification, de rationalisation et d'allègement des structures publiques. Le nombre de mandats d'administrateurs publics diminue ainsi de plus de 60%.

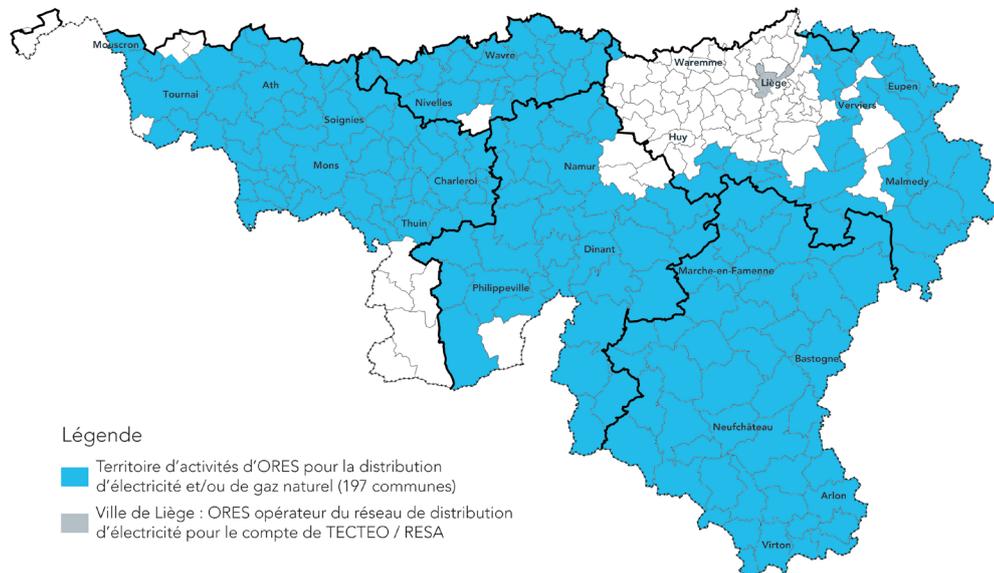
ORES continuera de répondre aux exigences de proximité inhérentes à l'activité de distribution d'énergie. Elle s'appuiera sur des organes locaux (des « comités de secteur ») composés de représentants des villes et communes et dotés de compétences décisionnelles sur les matières locales comme les tarifs d'utilisation des réseaux ou les plans d'investissement. Le Conseil d'administration sera chargé quant à lui d'orienter la stratégie d'ensemble de l'entreprise et de gérer les matières communes aux huit secteurs.

Les tarifs de distribution appliqués aujourd'hui ne seront pas modifiés suite à cette opération. La fusion ne sera d'ailleurs définitivement entérinée que lorsque le législateur fédéral aura adopté la loi qui permet la préservation de tarifs différents par secteur géographique, ce qui devrait intervenir dans les prochains jours.

Fernand Grifnée, administrateur délégué d'ORES, a déclaré : « Le modèle que nous avons voulu pour cette fusion réalise un équilibre subtil et efficace entre la gouvernance locale et la dimension stratégique de nos métiers. Il faut souligner que le processus s'est opéré sur base volontaire, sans contrainte. Avec cette fusion, nous montrons l'exemple et on pourrait même dire que la Wallonie montre l'exemple. ORES propose désormais un modèle plus cohérent, plus simple et plus lisible pour les utilisateurs de ses réseaux mais aussi vis-à-vis des marchés financiers. Tous les acteurs impliqués peuvent être légitimement fiers d'avoir relevé ce défi et d'avoir mis en place une structure qui, j'en suis convaincu, sera en mesure de relever les formidables défis industriels, économiques et financiers qui attendent notre secteur. »

* * *

ORES est l'opérateur unique, responsable de l'ensemble des tâches de *gestion et d'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel* d'ORES Assets scrl, à savoir raccordements, travaux, dépannages, relevés de compteur, missions de service public à caractère social ou encore gestion et entretien de l'éclairage public communal. ORES est active dans 197 villes et communes de Wallonie (ainsi que dans les Fourons en Flandre) et compte quelque 2.350 collaborateurs. Les réseaux de distribution gérés par ORES représentent 50.000 km en électricité et 9.700 km en gaz naturel ; ils permettent à près de 2,8 millions de particuliers et entreprises d'être alimentés tous les jours en énergie. Annuellement, quelque 11,5 milliards de kilowattheures électriques et 12,5 milliards de kilowattheures de gaz transitent en moyenne par ces réseaux. ORES est également l'opérateur du réseau de distribution électrique de Tecteo/Resa à Liège (4000 et 4020).



Contacts presse

service Communication

Porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

071/91.18.01

0479/97.22.81